

**Rapport aux délégués syndicaux**

**Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert**

**Rapport n°2025-029**

**Eure Normandie Numérique**

Réunion du 15 décembre 2025

objet : Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion du Syndicat Eure Normandie Numérique pour la période 2019 à 2025

La Chambre Régionale des Comptes (C.R.C.) a exercé un contrôle relatif à la gestion du syndicat pour les exercices de 2019 à 2025.

À la suite de la procédure contradictoire, le rapport définitif a été arrêté et transmis en date du 28 octobre 2025 avec les réponses d'Eure Normandie Numérique. Ce dernier doit être présenté au Conseil Syndical lors de la plus proche réunion.

Le rapport commence par rappeler les conclusions du contrôle précédent, dont l'ensemble des recommandations avait été pleinement mises en œuvre. Il aborde ensuite les différents points relevés lors du contrôle actuel, portant sur :

- La gouvernance du syndicat, sa stratégie numérique et le déploiement du réseau ;
- La qualité du service rendu, les usages et la résilience de la couverture numérique ;
- La délégation de service public pour le déploiement de la fibre optique ;
- La situation financière du syndicat.

Après avoir rappelé l'objet du syndicat et ses compétences, la gouvernance et l'exercice des compétences n'appellent aucune remarque, ces dernières étant en adéquation avec l'objet statutaire du syndicat et la réglementation en vigueur.

La Chambre a ensuite observé la stratégie et le déploiement du réseau par le Syndicat. Après avoir noté que le syndicat s'est pleinement approprié la stratégie départementale, elle relève qu'en matière de déploiement de la fibre les résultats sont globalement satisfaisants avec une généralisation de la fibre en voie d'achèvement dans le respect du plan France Très Haut Débit. Elle note également une commercialisation en hausse.

En matière d'usage, la CRC Normandie rappelle l'accompagnement du syndicat auprès de ses membres au travers de sa compétence à la carte « Services et outils numériques ». Elle signifie que la Stratégie

**Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique**

CCI Work - 215 route de Paris - 27000 ÉVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Courriel : contact@enn27.fr

départementale des Usages Numériques (SDUN) votée en 2022 pour une durée de 3 ans (2023-2025) constitue un atout majeur pour le développement des usages numériques sur le territoire et invite le syndicat à poursuivre le renforcement de sa stratégie lors de l'actualisation de la SDUN qui interviendra en 2026 (pour la période 2026-2029).

En matière de résilience, la chambre relève que le syndicat et son délégataire ont identifié un certain nombre de faiblesses et de risques du réseau fibre mais que toutefois malgré des actions et mesures prises en ce sens, le syndicat n'a pas formalisé de schéma de résilience, ce qu'elle invite à faire en y intégrant les investissements prioritaires, le calendrier de réalisation ainsi que leur financement.

Concernant la délégation de service public, la chambre note une procédure de passation régulière, une réalisation financière en deçà des projections (dû notamment aux retards sur les déploiements) mais qui ne témoignent pas pour autant d'un risque sur la viabilité économique du contrat dès lors que les charges de la DSP incluent des charges intra-groupes dues au siège du délégataire qui ne permettent pas d'appréhender précisément la rentabilité de la DSP.

Par ailleurs, elle reprend les différentes évolutions contractuelles et particulièrement l'avenant 6 qui est venu, avec un protocole transactionnel, clarifier un différend entre le syndicat et son délégataire.

Elle note dans l'ensemble un contrôle satisfaisant, la qualité du réseau s'inscrivant dans une bonne dynamique avec des indicateurs de qualité qui s'améliorent nettement.

Enfin la Chambre remarque une situation financière saine avec une organisation comptable qui permet une meilleure transparence budgétaire. Elle note que le syndicat a inscrit dans ses objectifs de ne plus percevoir les contributions au titre de la compétence « aménagement numérique » au vu de la fin du déploiement et de s'autofinancer par les redevances du délégataire.

Le budget 1G possède une CAF confortable qui permet de faire face aux investissements sur ce réseau au regard de sa vétusté.

Enfin le budget 2G possède également une CAF très confortable permettant au syndicat de financer ses investissements futurs sur le réseau.

En conclusion, la Chambre n'a formulé aucune recommandation de régularité et une (1) recommandation de performance relative à l'élaboration d'un schéma local de résilience numérique.

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Délibération n°2025-029

Réunion du 15 décembre 2025

**Objet : Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion du Syndicat Eure Normandie Numérique pour la période 2019 à 2025**

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le Code des Juridictions financières et notamment ses articles L211-8 et L243-6 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- VU les statuts du Syndicat Mixte ;
- VU le rapport d'observations définitives de la CRC Normandie transmis en date du 28 octobre 2025 ;
- CONSIDERANT
  - o Que la CRC Normandie a procédé au contrôle de la gestion du syndicat Eure Normandie Numérique pour les exercices 2019 à 2025,
  - o Qu'à l'issue de ce contrôle, la CRC Normandie a transmis le 23 septembre 2025 au syndicat un rapport d'observations définitives, arrêté par la chambre lors de la séance du 26 août 2025,
  - o Que le rapport d'observations définitives, intégrant les réponses d'Eure Normandie Numérique a été communiqué le 28 octobre 2025, enregistré par le greffe de la chambre le 16 octobre 2025,
  - o Que ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat.

Le Comité syndical, réuni le 15 décembre 2025 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PREND ACTE

- de la communication des observations définitives de la C.R.C. Normandie transmises au syndicat Eure Normandie Numérique le 28 octobre 2025.

**Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique**

CCI Work - 215 route de Paris - 27000 ÉVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Courriel : contact@enn27.fr

- Nombr de voix pour :

- Collège EPCI : 19
- Collège Conseil Départemental : 24
- Collège Conseil Régional : 0
- Collège commune : 6
- Collège syndicat : 0

- Nombr de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0
- Collège commune : 0
- Collège syndicat : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0
- Collège commune : 0
- Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 15 décembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Nicolas GRAVELLE**



**Le Secrétaire de séance**

**Max RONGRAIS**



Date publication : 19/12/2025